Histoire Québec

Wistoire Québec

La cage de La Corriveau

Claudia Méndez

Volume 19, numéro 2, 2013

URI: https://id.erudit.org/iderudit/70711ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé) 1923-2101 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Méndez, C. (2013). La cage de La Corriveau. Histoire Québec, 19(2), 27-29.

Tous droits réservés © Les Éditions Histoire Québec, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



La cage de La Corriveau

par Claudia Méndez, vice-présidente de la Société d'histoire régionale de Lévis

Claudia Méndez est administratrice bénévole à la Société d'histoire régionale de Lévis depuis 2008. Elle a retrouvé la trace de la cage de La Corriveau aux États-Unis en 2011. Aujourd'hui vice-présidente et rédactrice en chef, elle coordonne les démarches visant le rapatriement de cet artéfact au Québec. Sociologue de formation, elle est propriétaire de l'entreprise de services touristiques « Les Tours Suivez le guide » à Lévis.

C'est au mois d'octobre 2011, dans le cadre de mon travail de rédactrice de La Seigneurie de Lauzon, que j'ai fait une recherche d'images afin d'illustrer un texte poétique qui portait sur La Corriveau. Je faisais une recherche d'images approfondie sur internet lorsque j'ai vu une photo très intrigante. Elle se trouvait sur le site de Vicky Lapointe qui fait la promotion de l'histoire et du patrimoine québécois et qui, dans cette section en particulier, nous informe que la New York Public Library avait de très belles photos anciennes en ligne. J'ai donc suivi le lien et en effet, on y trouve une magnifique collection d'images anciennes de provenances diverses et plusieurs de notre région. C'est là qu'on trouve cette photo avec sa description. En quelques jours seulement, avec l'aide de deux autres administrateurs. nous retrouvé la cage de La Corriveau au Peabody Essex Museum aux États-Unis.

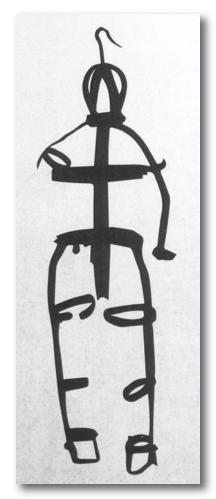
Nous étions très émus par cette découverte et animés par le désir d'approfondir le sujet. Donc, en décembre, deux membres du conseil d'administration de la Société d'histoire régionale de Lévis (SHRL), Manon Pelletier et moi-même sommes allées rendre visite à la cage de La Corriveau. Nous avons eu l'immense privilège d'être accueillies dans l'un des plus anciens et prestigieux musées des États-Unis. Pour l'occasion, l'artefact été sorti de son entrepôt et on nous a permis de prendre plusieurs photos et mesures. On a mis à notre disposition toute l'information détenue par le musée, de notre côté, nous leur avons offert une copie du dossier sur La Corriveau que nous possédons à la SHRL. Ils ne savaient pas ce qu'ils avaient entre les mains, ni l'importance sur l'imaginaire québécois de cette terrible histoire. Toutefois, ils connaissent bien la valeur historique d'un tel objet. Il est unique, selon le conservateur d'une des plus anciennes collections des Amériques. En anglais, ce genre de cage est appelée « gibbet » et il n'en connaît aucune autre d'origine, ayant servi et encore en état. Le fer était fréquemment fondu pour d'autres usages et ces cages n'ont pas survécu. Les cages de ce genre que l'on peut voir dans certains musées sont des reconstitutions.

Description

Il ne s'agit pas vraiment d'une cage à proprement parler, mais plutôt d'un exosquelette en fer noir, ajusté au corps par des bandes trouées comme des lanières en fer forgé et qui épousent parfaitement les formes du corps d'une très petite femme.

Il s'agit d'un objet tout à fait troublant. Parfois, on ressent un mélange d'émotions contradictoires devant les reproductions d'anciens objets de torture que l'on voit dans les musées spécialisés. Une forme de fascination malsaine apparaît devant ces objets maléfiques conçus par l'esprit humain dans le seul but d'infliger de la souffrance et/ou la mort à un autre être humain. Dans ce cas en particulier, ce qui choque le plus ce sont ses

dimensions, on dirait presque la taille d'un enfant, on perçoit la fragilité du corps que cet objet enserrait. En 1763, on disait « mettre dans les fers » le corps sans vie. On doit admettre le talent et le savoirfaire du forgeron Richard Dee, le concepteur, qui a réussi ce moule extérieur avec une grande justesse. On reconnaît sans l'ombre d'un doute la silhouette et même le profil de la tête de Marie-Josephte



Exosquelette en fer, image par Marie-Claude Rouleau.

Corriveau, dite anciennement la veuve Dodier. Cet objet, qui a 250 ans cette année, nous fait encore frissonner d'épouvante à sa seule vue. Ce fut notre expérience à Manon et moi, et aussi celle du conservateur qui en a la garde. Il nous avait d'ailleurs dit qu'on ne pouvait oublier un pareil objet. Cette déclaration venant d'un homme qui travaille depuis plus de vingt ans au milieu de 4 millions d'artefacts a de quoi laisser songeur. Après l'avoir vue, je crois fermement qu'elle a été conçue ainsi, volontairement, pour provoquer justement cette émotion précise : l'angoisse.

Un peu d'histoire

Dans la correspondance entre l'historien C. Ashley Ellefson, spécialiste des tortures et autres traitements du genre, et John Wright Assistant Curator du Essex Institute, il y a trace de deux cages de cette sorte en Amérique du Nord. Il fait référence au cas d'un pirate condamné, mais gracié par la suite, (gibbet) fut construite, mais ne fut pas utilisée. Au Canada, Luc Lacoursière rapporte dans son article paru dans Les Cahiers des Dix de 1968, « Le triple destin de Marie-Josephte Corriveau (1733-1763) » p. 235, qu'en 1761, le 9 mars, le cas d'un meurtrier de Montréal nommé Saint-Paul qui avait reçu comme sentence: « son cadavre serait encerclé et suspendu jusqu'à sa totale destruction ». Il s'agirait ici, du seul autre cas de ce genre retrouvé au Canada.

Louis-Honoré Fréchette a écrit plusieurs fois au sujet de La Corriveau, notamment parce qu'il affirmait avoir assisté, durant son enfance, à la découverte de la cage dans l'ancien cimetière de l'église Saint-Joseph de Lévis. Notamment dans un article intitulé, « Une relique, La Corriveau » paru pour la première fois le 24 février 1885 dans un numéro spécial du journal *La Patrie*. Dans ce texte, on retrouve la meilleure description de l'objet tel que

nous avons eu la chance de le voir. Il tente également de reconstituer l'histoire du fait judiciaire, mais probablement en manque de faits avérés, ne peut s'empêcher d'agrémenter son texte de suppositions et de dialogues tout droit sortis de son imagination romanesque. Toutefois, Fréchette termine l'article en mentionnant que la cage aurait été volée dans la sacristie de l'église Saint-Joseph au bénéfice de P.-T. Barnum et que « Maintenant ceux qui visitent le Boston Museum peuvent apercevoir, dans un recoin peu fréquenté du public, une vitrine oblongue placée verticalement, où se trouve entassée en désordre, une masse de vieilles ferrailles brisées, tordues, enchevêtrées, rongées par la rouille et le feu. Sur la partie supérieure de l'encadrement, une petite pancarte porte cette inscription: From Quebec. C'est tout ce qui reste de la fameuse Cage de la Corriveau. »

En 1869, l'abbé Provancher relate sa visite au Boston Museum dans *Le Naturaliste Canadien* Vol. II N° 1. À la page 22, il mentionne brièvement ses retrouvailles avec la cage qu'il avait eu l'occasion d'examiner dans la cave de la sacristie de Saint-Joseph de Lévis.

Disparition de la cage de La Corriveau

Nous avions cru la cage de La Corriveau disparue à jamais, détruite probablement par le feu aux États-Unis.

Cette supposition a été émise par Edward Andrew Collard dans *The Gazette* le 2 avril 1947. C'est lui qui suggère cette possibilité en mentionnant que la cage fut achetée clandestinement par un M. Angers aux fossoyeurs de Saint-Joseph, afin d'être exhibée à Montréal. En effet, il semble que cette découverte causa, en son temps, une assez forte curiosité car on relate un chassécroisé entre Lévis, Montréal et Québec au mois d'août 1851. Après

vérification, il est exact que la cage fut exposée à Montréal, on retrouve dans le journal La Minerve daté du 7 août 1851 une annonce qui propose une « curieuse exhibition » chez M. Leclerc, la cage de la femme Dodier, comme on disait à l'époque, avec détails macabres sur la mort de son dernier mari. Quelques jours plus tard, Le Canadien du 11 août, rapporte « le vol sacrilège » quelques jours plus tôt, de la cage à l'église Saint-Joseph, et son retour à la fin de l'article. Puis le 15 août 1851, toujours dans Le Canadien, on retrouve une grande annonce « La cage de fer! » qui sera exposée par M. Hall sur la côte du Palais à Québec au prix de 15 sous.

Ce que nous avons découvert :

- 1899 Fiche d'entrée de l'artefact au Essex Institute, on rapporte qu'avant elle avait été vendue au Boston Museum (sans date). Elle fut donnée par David P. Kimball, avocat à Boston et président de la compagnie Nashua & Lowell Railroad, connu comme philanthrope et ami des arts tout comme son épouse Clara Bertram.
- 1927 La cage est mentionnée dans le guide touristique de Salem avec une photo, elle se trouve au Essex Institute.
- 1931 Salem' s Gibbet a Rare Antique, article dans le New York Sun, daté du 8 août, page 9, col. 7-8
- Il y a fusion entre le Essex Institute et le Peabody Museum of Salem. Aujour-d'hui, il se nomme le Peabody Essex Museum (PEM) et la cage a suivi la même route que des milliers d'artefacts appartenant à d'anciennes collections de curiosités. Elle n'est plus en exposition depuis de très nombreuses années, elle se

trouvait dans une ancienne grange au milieu d'autres objets en fer forgé. Aujourd'hui, le PEM est un musée de Beaux-Arts et la cage n'a plus aucune chance d'être à nouveau exposée.

2013 Pour commémorer le 250° anniversaire de la pendaison de Marie-Josephte Corriveau, la

SHRL en collaboration avec Tourisme Lévis, a présenté du 21 juin au 29 septembre, à la gare du traversier de Lévis, une exposition spéciale : La Corriveau, au-delà de la légende. Cette exposition sera disponible, dans son ensemble ou en partie, pour des prêts à des organismes intéressés par le sujet.



Signature de l'exposition La Corriveau, au-delà de la légende. Source: SHRL

Conineau

